



## LA FAO ET LA FORESTERIE



### Vingtième Comité des forêts tenu conjointement avec la deuxième Semaine mondiale des forêts

La vingtième session du Comité des forêts de la FAO (COFO) s'est déroulée du 4 au 8 octobre 2010 au siège de la FAO à Rome, afin d'examiner les programmes prioritaires et les questions intéressantes en matière forestière. Un grand nombre de personnes y ont assisté: plus de 480 délégués officiels provenant de 115 pays et de l'Union européenne (organisation membre), ainsi que d'autres institutions de l'ONU et d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales (OIG/ONG).

Dans le cadre du thème général: «Les forêts et le développement durable: vous êtes la clé», la réunion a examiné les principaux points suivants:

- santé des forêts, gestion des incendies, biodiversité et eau dans le contexte du changement climatique;
- opportunités et défis émergents en matière de financement et de gouvernance forestiers, notamment la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD-plus);
- rôle des forêts dans le développement durable.

En 2010, parmi les innovations figuraient sept conférences-débats avec des forestiers de haut niveau sur ces principaux points de l'ordre du jour.

Le Comité a approuvé les programmes d'activité prioritaires de la FAO dans le domaine des forêts pour 2012-2013 et au-delà. Les recommandations adressées aux pays membres et à la FAO consistaient notamment à:

- inclure la gestion des incendies dans les programmes de la REDD-plus et dans les politiques et programmes plus généraux relatifs à l'utilisation des terres et aux paysages;
- déployer davantage d'efforts pour affronter les problèmes de gouvernance forestière en collaboration avec d'autres secteurs;
- souligner la contribution des forêts au programme de développement mondial et intégrer la gestion durable des forêts dans les stratégies de développement;
- participer activement à l'Année internationale des forêts 2011.

Le Comité a formulé un certain nombre de recommandations spécifiques liées au changement climatique et à la REDD-plus, invitant la FAO à aider les pays à:

- intégrer les forêts dans les stratégies nationales sur le changement climatique;
- renforcer l'échange d'information et la coopération;
- soutenir la surveillance relative aux forêts et au changement climatique;
- mettre en œuvre les bonnes pratiques en matière de gestion des forêts afin de favoriser l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets;
- combattre la déforestation et la dégradation des forêts, qui sont les obstacles clés à l'expansion des puits de carbone.

Le rapport principal de l'Évaluation des ressources forestières mondiales 2010 (FRA 2010) a été publié le 4 octobre (voir la section «Livres» de ce numéro). Le Comité est convenu que la prochaine évaluation sera prête en 2015 et que la FAO devrait continuer à renforcer les capacités des pays en matière de suivi des ressources forestières nationales.

Parallèlement à la réunion, de nombreux événements spéciaux ont été organisés par la FAO et ses organisations partenaires dans le cadre de la deuxième Semaine mondiale des forêts. Parmi ces événements, 10 s'articulaient autour des principaux thèmes du COFO, mettant davantage en lumière les questions principales et permettant d'entamer des débats plus approfondis. Durant la semaine, 25 événements collatéraux ont aussi eu lieu, en particulier des conférences-débats et des présentations sur des questions diverses telles que normes phytosanitaires, mesure de la dégradation des forêts, restauration des forêts, télédétection, design vert, gestion de la faune sauvage, faits nouveaux en matière de financement et de gouvernance forestiers, ou rôle de la gestion durable des forêts et renforcement des stocks de carbone forestier (REDD-plus). Parmi les événements marquants, une conférence internationale de trois jours a affronté les mécanismes économiques émergents et leurs répercussions sur les politiques et la gouvernance forestières (voir ci-dessous).

Plus d'informations et le rapport complet du COFO sont disponibles sur: [www.fao.org/forestry/cofo](http://www.fao.org/forestry/cofo)

### Analyse des répercussions des mécanismes économiques émergents sur les politiques et la gouvernance forestières

Non seulement les mécanismes économiques émergents comme la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts (REDD), le Mécanisme pour un développement propre, les programmes de certification, les paiements pour les services environnementaux (PSE) et les accords volontaires de partenariat sont de bon augure pour la gestion durable des forêts, mais ils offrent aussi de nouvelles occasions d'investissement. Ils visent directement ou indirectement la valorisation des services environnementaux rendus par les forêts qui, dans le passé, ont été souvent jugés non commercialisables. Ils tendent aussi à inscrire la forêt dans l'optique de questions plus générales d'utilisation des terres au niveau du paysage, et pourraient promouvoir une meilleure intégration de la foresterie dans d'autres secteurs. Il est presque certain que ces mécanismes économiques émergents influenceront les politiques et



## LA FAO ET LA FORESTERIE

### L'Afrique du Sud accueillera le XIV<sup>e</sup> Congrès forestier mondial

Le prochain Congrès forestier mondial se tiendra à Durban, Afrique du Sud, en 2015, et sera accueilli par le Département de l'agriculture, des forêts et des pêches de ce pays. L'invitation a été présentée au COFO en octobre et approuvée par le Conseil de la FAO lors de sa cent quarantième session, tenue à Rome du 29 novembre au 3 décembre 2010.

la gouvernance, non seulement dans le domaine forestier mais aussi dans d'autres secteurs connexes.

Dans le cadre de la Semaine mondiale des forêts 2010, une conférence a été tenue au siège de la FAO pour débattre de la façon dont les politiques forestières, la gouvernance et les institutions sont et seront intéressées par les nouveaux mécanismes économiques. Le forum «Mécanismes économiques émergents: répercussions sur les politiques forestières et la gouvernance du secteur» a été organisé conjointement par l'Université de la Tuscia, Italie, et la FAO, avec l'appui de l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO). Y ont participé 80 spécialistes des politiques, économistes, directeurs et décideurs issus de 30 pays. Les débats et les présentations ont abordé de nombreux thèmes, allant de l'analyse des politiques et de l'économie mondiale aux études de cas nationales et de terrain.

D'après les prévisions de la conférence, les nouveaux mécanismes économiques changeront fondamentalement la structure de la gouvernance forestière. Il a été noté que, s'il est vrai que nombre d'entre eux ont été conçus au niveau mondial, il n'en demeure pas moins que la réussite de leur mise en œuvre dépendra de la coordination avec les politiques nationales et de l'adaptation de ces dernières, ce qui s'est avéré problématique jusqu'à présent. Il a été convenu que la meilleure approche consistait à adapter, dans la mesure du possible, le mécanisme spécifique et les politiques forestières nationales en tandem. Les participants ont également préconisé une plus grande intégration entre l'État et les marchés et entre différents mécanismes et instruments (PSE et REDD, par exemple), ainsi que la participation des secteurs non gouvernementaux. Ils ont conclu que les scientifiques et les décideurs devraient continuer à œuvrer de concert pour faire en sorte qu'une analyse scientifique rigoureuse et multidisciplinaire s'intègre dans les politiques.

### Mise en œuvre de l'instrument non juridiquement contraignant concernant tous les types de forêts

En octobre 2007, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté l'instrument non juridiquement contraignant concernant tous les types de forêts, connu aussi communément comme «instrument forestier». La mise en œuvre de cet instrument stimulera la gestion durable des forêts et contribuera à la réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts.

Les 25 politiques et mesures nationales de l'instrument forestier consistent en une panoplie d'actions visant à réaliser une gestion durable des forêts. La plupart des pays s'efforcent déjà d'appliquer quelques-unes au moins de ces mesures à différentes échelles, notamment dans le contexte des programmes forestiers nationaux (PFN) ou des stratégies de mise en valeur des forêts similaires. Toutefois, il est probable que les activités des pays ne soient pas explicitement

liées à l'instrument forestier dans la mesure où de nombreuses parties prenantes du secteur ne le connaissent pas encore bien. En outre, beaucoup de pays ne sont pas en mesure de surveiller les progrès et de recueillir, analyser et communiquer les informations nécessaires.

Depuis 2009, la FAO a fourni au Ghana, avec le financement du Gouvernement allemand, un soutien technique pour la mise en œuvre de l'instrument forestier. Une évaluation multi-parties prenantes participative a identifié quatre des 25 politiques et mesures où s'impose plus d'attention dans le pays:

- coordination intersectorielle pour la gestion durable des forêts;
- application des réglementations forestières;
- stratégies financières pour la gestion durable des forêts;
- mise en œuvre du programme forestier national et intégration de celui-ci dans les programmes de développement nationaux.

Par ailleurs, la science et la technologie, l'intégration des questions de parité et l'éducation ont été reconnues comme étant des matières à affronter recouvrant plusieurs domaines à la fois.

Pour chacun des quatre domaines prioritaires, les participants ont proposé des actions, des responsabilités et des partenaires. Des activités catalytiques clés sont maintenant entreprises dans ces domaines. Un système de suivi et d'évaluation a été mis au point, tenant compte des systèmes connexes existants. Les domaines prioritaires feront l'objet d'un suivi détaillé. Les progrès réalisés dans les 25 politiques et mesures nationales seront évalués annuellement par le biais d'un processus participatif, en prenant l'évaluation de 2009 comme repère, et les résultats seront inclus dans les rapports au Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF).

Bien que cet exercice en soit encore à ses débuts, les participants ont déjà noté plusieurs effets positifs. Du fait de sa polyvalence, l'instrument forestier apparaît comme un important mécanisme, apte à coordonner les politiques forestières avec d'autres processus stratégiques nationaux et à renforcer les capacités institutionnelles.

L'approche adoptée au Ghana a mis en évidence de bonnes possibilités d'application de l'instrument dans d'autres pays, et l'initiative pilote a été étendue récemment au Libéria, au Nicaragua et aux Philippines. Grâce au financement du gouvernement japonais, la FAO aidera aussi un certain nombre de pays en développement à surveiller la mise en œuvre de l'instrument forestier et à communiquer les progrès réalisés au FNUF.

### Progrès accomplis dans l'amélioration de l'application des réglementations forestières, de la gouvernance et des échanges commerciaux dans les pays ACP

Une gouvernance forestière inefficace résulte souvent en un grand nombre d'activités illégales qui ont d'importantes conséquences sociales, économiques et environnementales. Les activités forestières illégales mettent en danger les moyens d'existence des populations tributaires de la forêt; causent des pertes de recettes publiques; découragent les investissements à long terme et favorisent la déforestation, la dégradation des forêts et la perte des services écosystémiques procurés par les forêts.

Grâce au Programme d'appui relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux pour les États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (Programme d'appui ACP-FLEGT) financé par l'Union européenne, la FAO aide



## LA FAO ET LA FORESTERIE

les pays ACP à résoudre les problèmes de l'illégalité depuis 2009. À ce jour, le Programme de quatre ans a soutenu 21 pays et une organisation régionale.

Le Programme invite les pays à présenter des propositions et fournit des subventions aux autorités forestières, ONG et organisations du secteur privé dans des domaines estimés prioritaires pour l'amélioration de l'application des réglementations forestières et de la gouvernance. Il a fourni un appui, par exemple, à la création de capacités et à la formation, à l'élaboration et à la gestion de systèmes de vérification du bois, à l'amélioration de la transparence, à des initiatives FLEGT communautaires indépendantes de surveillance et à la révision et la mise à jour des politiques, de la législation ou des réglementations connexes.

Au Cameroun, par exemple, l'exploitation forestière industrielle contribue de façon marquée au développement économique mais des cas d'illégalité ont souvent été constatés. L'assistance technique fournie par le Programme aide le Ministère des forêts et de la faune sauvage à réviser les procédures d'application des réglementations forestières, à les améliorer conformément aux bonnes pratiques et à former son personnel à travers un entraînement rigoureux consistant en actions pratiques sur le terrain.

À la Jamaïque, où les lacunes du cadre juridique encouragent la déforestation et la gestion impropre des ressources naturelles, un appui a été fourni au Département des forêts pour lui permettre d'amender la politique forestière et le code forestier grâce à un processus participatif dans lequel interviennent toutes les parties prenantes intéressées.

Des droits fonciers incertains ont empêché les communautés locales en Papouasie-Nouvelle-Guinée de bénéficier des ressources forestières, et les vols de bois ont été nombreux. Avec l'appui du Programme, la Fondation pour les populations et le développement communautaire, une ONG locale, aide à renforcer le régime foncier communautaire grâce à la certification forestière. Les communautés pourront tirer des avantages directs de la vente de produits forestiers certifiés.

Pour de plus amples informations, voir: [www.fao.org/forestry/acp-flegt](http://www.fao.org/forestry/acp-flegt) ou contacter: [acp-flegt-info@fao.org](mailto:acp-flegt-info@fao.org)

### Le prix Batefuego de Oro est décerné à la FAO

En novembre 2010, le Département des forêts de la FAO a reçu un important prix espagnol en reconnaissance de l'assistance qu'elle fournit aux pays en développement en matière de prévention et de suppression des incendies de forêts. Chaque année l'ONG espagnole Asociación para la Promoción de Actividades Socioculturales (APAS) décerne le prix Batefuego de Oro (batte à feu d'or) à des personnes ou organisations éminentes pour l'effort exceptionnel déployé en faveur de la protection contre les incendies de forêts. Dans la catégorie internationale pour 2010, le jury, composé d'experts de haut niveau appartenant à des ministères espagnols, des ONG et la société civile, a décerné le prix à la Division de l'évaluation, de la gestion et de la conservation des forêts de la FAO. «C'est un grand honneur pour la FAO et un important geste de reconnaissance de notre travail dans le domaine de la gestion des incendies, qui a démontré au fil des ans que des systèmes de gestion des incendies communautaires, intégrés et bien établis peuvent protéger efficacement les vies humaines, les moyens d'existence, les forêts et les ressources naturelles», a déclaré José Antonio Prado, Directeur de la Division, après avoir reçu le prix à Madrid.

La FAO a coordonné l'élaboration des *Recommandations volontaires pour la gestion des feux*, qui visent à aider tous les pays à mettre

au point une approche intégrée de la gestion des incendies allant de la prévention et de l'état de préparation à la suppression et à la restauration. Les recommandations enseignent aux autorités et à d'autres groupes de parties prenantes que la lutte contre les incendies devrait faire partie intégrante d'une politique cohérente et équilibrée appliquée non seulement aux forêts, mais aussi à d'autres formes d'utilisation des terres. Ces directives sont maintenant largement utilisées dans le monde entier, tant par les pays industrialisés que par ceux en développement, en tant que base pour la formulation de politiques, stratégies et pratiques de gestion des incendies.

Les recommandations sont disponibles en ligne dans sept langues sur: [www.fao.org/forestry/firemanagement/46135](http://www.fao.org/forestry/firemanagement/46135)

### Mise à jour du Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux

Les programmes forestiers nationaux (PFN) ont été conçus comme cadre pour la gestion durable des forêts il y a 15 ans lors du dialogue international sur les forêts. Le cadre comprend trois groupes de principes de base: souveraineté nationale et leadership du pays; cohérence au sein et intégration au-delà du secteur forestier; participation et partenariat. Les PFN fournissent une structure pour intégrer les engagements internationaux, comme l'instrument non juridiquement contraignant concernant tous les types de forêts, dans les politiques forestières nationales et les processus intersectoriels élargis, et pour établir un consensus avec les parties prenantes sur les questions forestières nationales.

Le Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux a été créé en 2002 afin d'aider les pays à mettre en œuvre leurs PFN en fonction de leurs circonstances propres. Il est hébergé par la FAO et travaille en étroite collaboration avec son Département des forêts, qui fournit une direction et un soutien au dialogue international et national sur les politiques. L'appui que fournit le Mécanisme aux pays comprend de petites subventions octroyées à des parties prenantes (société civile, ONG, gouvernement), des activités de partage des connaissances et le développement des capacités en matière de formation de forums nationaux multi-parties prenantes sur les forêts. Il aide à créer des mécanismes institutionnels durables pour l'instauration de processus de planification, de mise en œuvre et de suivi où sont renforcées la consultation et la collaboration.

Au total, le Mécanisme pour les PFN a alloué plus de 600 petites subventions (70 pour cent à la société civile et 30 pour cent aux gouvernements) fondées sur des priorités nationales convenues de façon participative dans 80 pays et organisations régionales partenaires. Les subventions sont octroyées par le biais d'un processus transparent invitant à présenter des propositions et guidé par un comité de direction national multi-parties prenantes. Le Mécanisme donne son appui à des études, à des actions de formation et à des activités pilotes, au sein d'un large éventail de domaines thématiques tels que l'agroforesterie, le changement climatique, les stratégies de financement forestier nationales, le règlement des conflits, l'industrie du bois, le savoir autochtone, la gouvernance et l'utilisation des terres. Le Mécanisme pour les PFN ouvre le débat sur la foresterie à un public élargi et fournit une plateforme et des liens pour le partage des leçons apprises.

Pour de plus amples informations sur les activités des pays, consulter: [www.nfp-facility.org](http://www.nfp-facility.org)